

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 2: L'Algérie

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS **Crise ministérielle.** — C'est avec calme que les milieux économiques et financiers ont suivi l'évolution de la crise ministérielle provoquée par la chute du gouvernement de M. Mendès-France. Les difficultés auxquelles s'était heurtée la formation du nouveau ministère n'ont pas exercé une influence sensible sur la tenue de la Bourse et du marché de l'or. Pourtant, le dénouement de la crise ne peut manquer de revêtir une grande importance, notamment dans les domaines de l'économie et des finances. En effet, bien que le ministère démissionnaire ait laissé l'économie française sur la voie de l'expansion, la besogne de son successeur ne sera point aisée. Le budget est en panne, le rendez-vous d'avril approche et certaines formes de revendications se développent à travers le pays. Mais les raisons d'espérer ne manquent pas non plus, et ce sont elles qui semblent actuellement déterminantes.

IMPOTS **Agitation antifiscale : le mouvement Poujade.** — L'agitation antifiscale a pris récemment une ampleur inusitée. Sous la direction d'un certain Poujade, les milieux du petit commerce et de l'artisanat, en particulier dans les régions du sud de la Loire, menacent de passer à la rébellion ouverte contre le fisc et ses agents. Pourquoi? C'est que le poids des charges fiscales ne se fait sentir pleinement que depuis l'arrêt de l'inflation qui majorait les revenus nominaux. La stabilité des prix fait ressortir de façon plus sensible les injustices du système. D'autre part, les contrôles ont été progressivement resserrés. Or, la fraude fiscale constitue bien souvent la dernière chance du commerce de détail dont les points de vente avaient proliféré à la faveur de la pénurie et de l'inflation et qui avait pris goût aux marges bénéficiaires plus que confortables. Le mouvement Poujade rassemble ainsi sous ses étendards, à côté de ceux qui se sentent dépassés par l'évolution économique, également ceux qui ne veulent pas renoncer aux vaches grasses d'une période exceptionnelle. Si les premiers constituent les troupes du mouvement, c'est parmi les seconds que se recrutent ses inspirateurs.

PRODUCTION INDUSTRIELLE **Un nouveau record.** — L'indice de la production industrielle (1938 = 100), en s'établissant en décembre dernier à 165, a atteint un nouveau record. L'avance de l'indice au cours de l'année passée, par rapport à 1953, a été constante de sorte que l'indice moyen de 1954 est supérieur d'environ 10 % à celui de 1953 qui ne ressortait qu'à 141. En utilisant davantage sa capacité de production, partiellement inemployée précédemment, l'industrie a pu augmenter sensiblement sa production sans hausse des prix. Pourra-t-elle maintenant produire beaucoup plus sans accroître cette capacité même? Ou sera-t-elle obligée, afin de maintenir le rythme de l'expansion, d'augmenter ses investissements?

FINANCES **L'État paie comptant : suppression du règlement par traites.** — Grâce à l'aisance de sa trésorerie, assurée pour quelque temps par le succès des certificats d'investissements, dont l'émission a rapporté à l'État 102 milliards, celui-ci pourra désormais payer comptant ses fournisseurs. Un décret-loi vient de supprimer le règlement des dépenses de l'État par traites. Ce mode de règlement, constituant un

appel forcé aux crédits bancaires, occupait jusqu'ici une place importante. Sur un montant de dépenses de matériel de 700 milliards environ en 1954, l'État avait payé par traites 250 milliards, soit plus du tiers.

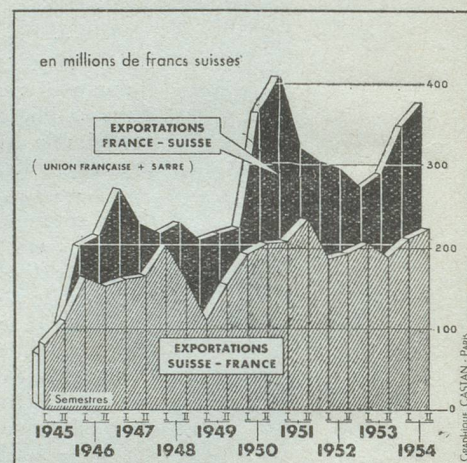
Remboursement d'un emprunt extérieur. — En poursuivant la politique tendant vers l'apurement de sa situation financière extérieure, la France met à profit l'augmentation de ses réserves monétaires, afin de rembourser par anticipation, le 15 mars prochain, le solde s'élevant à 100 millions de dollars de l'emprunt de 200 millions de dollars contracté auprès d'un groupe de banques américaines en 1950 et dont l'échéance normale était le 17 août 1955.

Nouvel excédent. — Pour le quatrième mois consécutif, U. E. P. les comptes de la France à l'Union européenne de paiements se sont soldés par un excédent. En effet, pour le mois de janvier 1955, le solde actif en faveur de la France ressort à 6,3 millions de dollars, contre 11,4 millions en décembre, 12,5 millions en novembre et 6,1 millions en octobre 1954.

Amélioration continue. — L'amélioration de la balance commerciale a fait de nouveaux progrès en janvier 1955. Alors qu'en décembre elle s'était soldée par un excédent de 14,7 milliards, le solde positif a atteint le mois dernier 17,2 milliards, contre un déficit de 15 milliards en janvier 1954. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger seul - à l'exclusion des territoires d'outre-mer - le déficit ressort à 1,2 milliard seulement contre 4 milliards en décembre et 30,8 milliards en janvier 1954.

COMMERCE EXTERIEUR

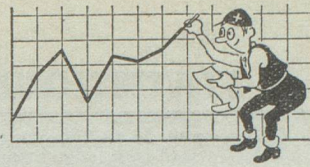
GRAPHIQUES DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	10 février 2.660	13 janv. 2.650	9 février 2.970
Cours fr. s. marché parallèle	10 février 87,50	13 janv. 88	9 février 87,25
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	4 février 349	7 janv. 345	5 février 209
Ind. prod. ind. (1938 = 100)	décembre 165	novembre 166	décembre 152
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	décembre 189	novembre 189	décembre 179
Ind. prix de gros (1949 = 100)	janvier 135,4	décembre 135,2	janvier 137,9
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	janvier 145,3	décembre 144,9	janvier 143,2
Transports commere. (mio. t.)	novembre 16	octobre 16,0	novembre 15,1
Voyageurs (millions)	décembre 44	novembre 44,1	décembre 42,3
Ind. vol. import. (1938 = 100)	décembre 136	novembre 130	décembre 129
Ind. vol. export. (1938 = 100)	décembre 241	novembre 231	décembre 202

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

U. E. P. Position de la Suisse. — Pour la première fois depuis mai 1952, le trafic des paiements avec les pays membres de l'U. E. P. fait ressortir pour le mois de janvier un solde **passif** pour la Suisse de 35,6 millions de francs.

Y compris les paiements d'amortissements prévus par l'accord de consolidation, le crédit de la Confédération à l'U. E. P. avait diminué de 20,9 millions de francs revenant à 712,1 millions de francs.

Mais, par la suite, le Conseil de l'O. E. C. E. ayant accepté l'offre de la **France** d'anticiper le remboursement de sa dette à l'U. E. P. et la part de la Suisse à ce remboursement étant de 54 millions de francs, le crédit de la Confédération s'est encore réduit de ce montant pour revenir à 658,1 millions de francs. En conséquence, le crédit cumulé de 929,2 millions de francs n'est plus utilisé qu'à concurrence de 77 %.

MPOTS Recettes fiscales de la Confédération. — Pour 1954, les recettes fiscales de la Confédération se sont élevées à 1.968 millions de francs, en regard de 1.599 millions en 1953 et 1.672 millions en 1952. Sur ces recettes, la part des cantons est de 174,9 millions. Le montant des recettes effectives dépasse le budget de 285,9 millions, soit de 17 %. Comme le

budget prévoyait déjà un excédent actif de 12 millions, on peut supposer que cet excédent sera beaucoup plus considérable qu'il était prévu.

L'accroissement des recettes est particulièrement fort pour l'impôt pour la Défense nationale (469,1 millions en 1954, contre 210,6 millions en 1953), l'impôt sur le chiffre d'affaires (498,5 millions, contre 473,1 millions), les droits de douane (566,9 millions, contre 513,9 millions) et

l'impôt anticipé (105,5 millions contre 88,2 millions). Exception faite de l'impôt compensatoire, toutes les recettes fiscales ont atteint des chiffres records.

Convention de double imposition franco-suisse. — Les instruments de ratification des deux conventions franco-suisse du 31 décembre 1953, en vue d'éviter les doubles impositions, ont été échangés le 20 janvier entre M. Et. Denney, ambassadeur de France à Berne et M. M. Petitpierre, chef du Département politique.

Ces conventions ont été publiées au Recueil officiel des lois fédérales 1955, page 113 et suivantes.

La première, destinée à éviter les doubles impositions sur le revenu et la fortune déploiera ses effets dès le 1^{er} janvier 1953, donc rétroactivement. La seconde s'appliquera aux successions ouvertes après le 20 janvier 1955 à 12 heures.

Régression en janvier. — A fin janvier 1955, l'indice **COÛT DE LA VIE** du coût de la vie s'inscrivait à 172,4 en régression de 0,3 %, ayant été de 172,9 à fin décembre et 169,8 à fin janvier 1954.

La guerre de l'essence. — On se souvient que la « Migrol » **ESSENCE** avait déclenché une « guerre de l'essence » en débitant celle-ci, dans certaines villes, à 49 centimes le litre, alors que les garagistes dépendant des grands trusts importateurs devaient s'en tenir au prix de 55 centimes le litre. Il semblait qu'une solution avait été trouvée en fixant le prix par zones de 50 à 54 centimes suivant l'éloignement des points d'importation et les difficultés de transport. Or la « Migrol » vient de rallumer les hostilités en débitant à Genève de l'essence à 48 centimes.

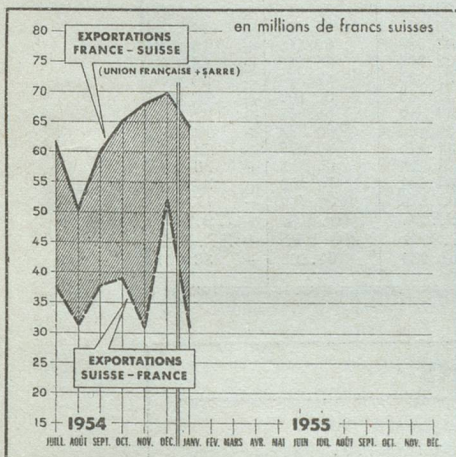
Initiative contre les trusts et les cartels. — Une nouvelle initiative populaire vient d'être déposée à la Chancellerie fédérale. Patronnée par le parti des Indépendants (G. Duttweiler-Migros), elle est intitulée « initiative contre les abus de la puissance économique » et a pour but de s'attaquer aux trusts et cartels. Elle a réuni 54.976 signatures actuellement soumises à vérification. **INITIATIVE POPULAIRE**

Semaine de 44 heures. — Comme il fallait s'y attendre, **TRAVAIL** la campagne en faveur de la semaine de 44 heures s'est étendue au personnel des services publics. Alors que les associations et syndicats de l'économie privée font preuve d'une certaine réserve, les associations de fonctionnaires de la Confédération, des P. T. T. et des Douanes ont pris nettement position en faveur de l'initiative.

Placements du Fonds de compensation. — Au 31 décembre 1954, le total des placements du Fonds de compensation de l'assurance vieillesse et survivants s'élevait à 3.026,2 millions de francs, dont le rendement moyen était de 2,93 %. **A. V. S.**

Le mois de janvier. — Les importations se sont élevées, pendant le mois de janvier 1955, à 450 millions de francs, et les exportations à 384 millions, contre, respectivement, 419 et 351 millions au mois de janvier 1954. C'est une diminution sensible du montant du commerce extérieur par rapport au mois de décembre (542 millions d'importations et 522 d'exportations, mais cette contraction se produit normalement au début de l'année. **COMMERCE EXTÉRIEUR**

MERCE FRANCO-SUISSE



COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	11 février 28,75	12 janv. 29,25	12 février 33
Cours billet 100 fr. fr.	11 février 1,14	12 janv. 1,13 1/2	12 février 1,14 3/4
Ind. gén. actions	janvier 428	décembre 406,0	janvier 340,3
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	3 ^e trim. 54	2 ^e trim. 54	3 ^e trim. 53
Ind. prix de gros (1939 = 100)	janvier 216,1	décembre 216,5	janvier 212,5
Coût de la vie (1939 = 100)	janvier 172,4	décembre 172,9	janvier 169,8
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	3 ^e trim. 54	2 ^e trim. 54	3 ^e trim. 53
Marchandises transportées C. F. F. (mio de t.)	décembre 1,9	novembre 2,0	décembre 1,6
Voyageurs (millions)	décembre 16,3	novembre 16,3	décembre 16,4
Ind. import. (1938 = 100)	janvier 143	décembre 211	janvier 129
Ind. export. (1938 = 100)	janvier 140	décembre 229	janvier 125